

La Commission Particulière du Débat Public RN 13 Neuilly-sur-Seine

Le débat public est placé sous le contrôle et l'autorité d'une commission indépendante : la CPDP – RN 13.

Celle-ci est présidée par M. Roland Peylet – *conseiller d'état* et associé M. Jean Culdaut – *architecte et commissaire enquêteur*, M. Michel Gaillard – *ingénieur, ancien dirigeant d'entreprise*, Mme Marie-Françoise Sevrain – *consultante en environnement et commissaire enquêteur*, M. Jean-Pierre Thiolon – *trésorier payeur général honoraire, médiateur financier* et M. Michel Lacôte – *secrétaire général*.

La commission ne se prononce pas sur le fond du projet mais est chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets.

Elle veille à assurer l'information de toutes les populations concernées et à la qualité de la participation de chacun.



Comment participer au débat public ?

Vous souhaitez faire connaître
votre opinion sur ce projet ?

Informez-vous et réagissez.

- Lisez le **dossier du débat public** ou sa **synthèse**.
- Réalisez ou lisez des contributions formalisées dans les **Cahiers d'acteurs**.
- Participez aux **réunions organisées** par la CPDP ou d'autres partenaires.
- Visitez l'**exposition permanente** dans les locaux de la CPDP et témoignez dans le cahier participatif.
- Regardez et réagissez sur le **site Internet** de la CPDP : www.debatpublic-rn13.org

**Envoyez votre contribution soit par Internet,
soit en écrivant à la CPDP**



Pour plus de
renseignements :

CPDP
12, rue Blaise Pascal
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél : 01 40 880 800
Fax : 01 47 454 432
info@debatpublic-rn13.org

ETAT d'esprit - www.etat-desprit.fr

cpdp
Commission particulière
du débat public
RN 13 à Neuilly-sur-Seine
www.debatpublic-rn13.org



Informez-vous et participez au
Débat Public
sur le projet de dénivellation et de
couverture de la RN 13 à Neuilly-sur-Seine

Quel projet pour l'axe Maillot-La Défense ?



cpdp
Commission particulière
du débat public
RN 13 à Neuilly-sur-Seine
www.debatpublic-rn13.org

LETTRE

209

Valable du 01/02/06
au 31/07/06



CPDP RN 13

AUTORISATION 38031

92529 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

Un axe routier de premier plan

L'avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine, entre la Porte Maillot et le Pont de Neuilly, est un axe routier régional et national de premier plan. Plus de 160 000 véhicules transitent chaque jour sur cette route dans un environnement urbain dont la densité dépasse 16 000 habitants au kilomètre carré.

Pourquoi changer ?

Le projet étudie les conditions pour :

- **lutter contre les nuisances** environnementales et en particulier le bruit,
- **améliorer la circulation routière** de l'ouest francilien,
- **accroître la sécurité** des usagers et des riverains,
- **redonner une unité urbaine** au site.

Quelle méthode ?

Une première partie de l'avenue a déjà été couverte sur 400 m, dans les années 90. Aujourd'hui, différents scénarios ont été étudiés par l'État : un boulevard urbain (2 x 4 voies), un tunnel foré entre La Défense et le boulevard périphérique Porte Dauphine et la dénivellation et la couverture de l'avenue Charles de Gaulle (RN 13).

C'est cette dernière hypothèse qui est étudiée par le maître d'ouvrage (État-Ministère de l'Équipement).

À quoi sert un débat public ?

Depuis 2002, les projets d'aménagement les plus importants sont, en principe, soumis à un débat public. Dans ce cadre et sous l'autorité indépendante de la Commission Nationale du Débat Public, les citoyens sont appelés à s'informer et à faire connaître leur opinion. À l'issue du débat, un bilan est remis reprenant l'ensemble des participations de chacun. Sur cette base, l'État détermine les suites qu'il donne au projet.

Quand va se dérouler le débat public sur la RN 13 ?

Le débat public se déroule du 23 février au 30 mai 2006.



Comment s'informer sur le projet ?

- **En lisant le dossier du débat public** qui reprend les objectifs, la méthode suivie, les aspects techniques, la gestion du chantier et les coûts du projet. Vous pouvez recevoir ce document ou le consulter sur Internet.
- En prenant connaissance des contributions de tous dans **les cahiers d'acteurs**.
- **En consultant le site du débat public**, qui reprend l'ensemble des éléments du débat et du projet : www.debatpublic-rn13.org
- **En participant aux réunions** qui vous sont proposées : présentation générale, réunions thématiques. Inscrivez-vous pour recevoir le calendrier.
- **En visitant l'exposition**, soit sur différents sites d'accueil, soit à la Commission Particulière située au 12, rue Blaise Pascal à Neuilly-sur-Seine (M° Pont de Neuilly).
- **En téléphonant** à la Commission Particulière du Débat Public au 01 40 880 800.
- **En posant des questions** soit par Internet, soit dans les réunions, soit en renvoyant des coupon-réponses.

Nom

Prénom

Adresse

Entreprise/institution

Tél.

Mèl

Souhaite recevoir :

- Le dossier du débat public sur le projet de dénivellation et de couverture de la RN 13 à Neuilly-sur-Seine
- La synthèse du dossier du débat public
- La présentation des thèmes du débat public et le calendrier des rencontres

Questions et remarques :
